



Conditions générales non fournies

Par **laser33**, le **16/06/2009** à **18:25**

Bonjour,

J'ai récemment réservé un billet d'avion auprès de la compagnie de transport "Easy Jet". Cependant, lors de la validation de la réservation, les conditions générales du transporteurs n'apparaissent pas. On nous demande de les accepter mais sans pouvoir les consulter. De plus, j'ai eu un différends du fait que je n'ai pas pu embarquer dans l'avion car j'ai le bras dans le plâtre (du poignet jusqu'au coude). Cependant, la compagnie de transport me certifie que cela était notifié dans les conditions générales (que je n'ai pas pu lire). Ils m'ont alors donné l'adresse internet d'un site de la compagnie de transport où apparaissent effectivement les conditions générales.

Voici ma question : Est-ce que le fait de ne pas afficher les conditions générales lors de la réservation peut entraîner la nullité du contrat? Est-ce que cela est autorisé, de mettre les conditions générales sur un site différent de celui des réservations?

Merci par avance.